



Contact :
Anne MILVOY
a.milvoy@audiar.org
www.audiar.org
2014-C2-EXT-046

“ ADDOU : une démarche pour co-élaborer des quartiers favorables au bien-être ”



Depuis 2002, une trentaine d'ADDOU (Approche développement durable des opérations d'urbanisme) ont été réalisées dans le Pays de Rennes. Au-delà de la construction d'« éco-quartier », elle vise à faciliter la production, avec la société civile et les habitants, de villes agréables à vivre, au fonctionnement plus « durable » et aux besoins en pleine évolution.

UNE DÉMARCHE MULTIPARTENARIALE

S'appuyant sur l'AEU², l'ADDOU a été mise au point par l'AUDIAR³ et l'ALEC⁴ avec le soutien de l'ADEME¹, puis le Pays de Rennes. L'ADDOU a pour objectif la réalisation d'un nouveau quartier, ou un renouvellement urbain, répondant au mieux aux exigences environnementales et sociales. La réflexion est engagée dès l'amont du projet.

BÂTIR UN PROJET PARTAGÉ

La démarche repose sur une série d'ateliers avec un groupe constitués d'élus, de techniciens et de la société civile. Le groupe doit être mixte et intergénérationnel. Il s'agit de partir des connaissances des participants, de mettre en lumière les interactions et les contradictions de leurs propositions afin d'avoir une approche plus transversale.

Atelier propositions



Un atelier traite du fonctionnement concret de la commune et de son centre.

Puis les participants « rêvent » leur « quartier idéal » et se projettent dans le futur, avant de faire des propositions en dessinant un plan-guide d'intentions générales pour le quartier avec un nombre restreint d'objectifs hiérarchisés.

Le guide ainsi élaboré, est validé par les élus et sert de programmation à la maîtrise d'œuvre. Enfin, une relecture permet les réajustements.

Atelier construction du guide

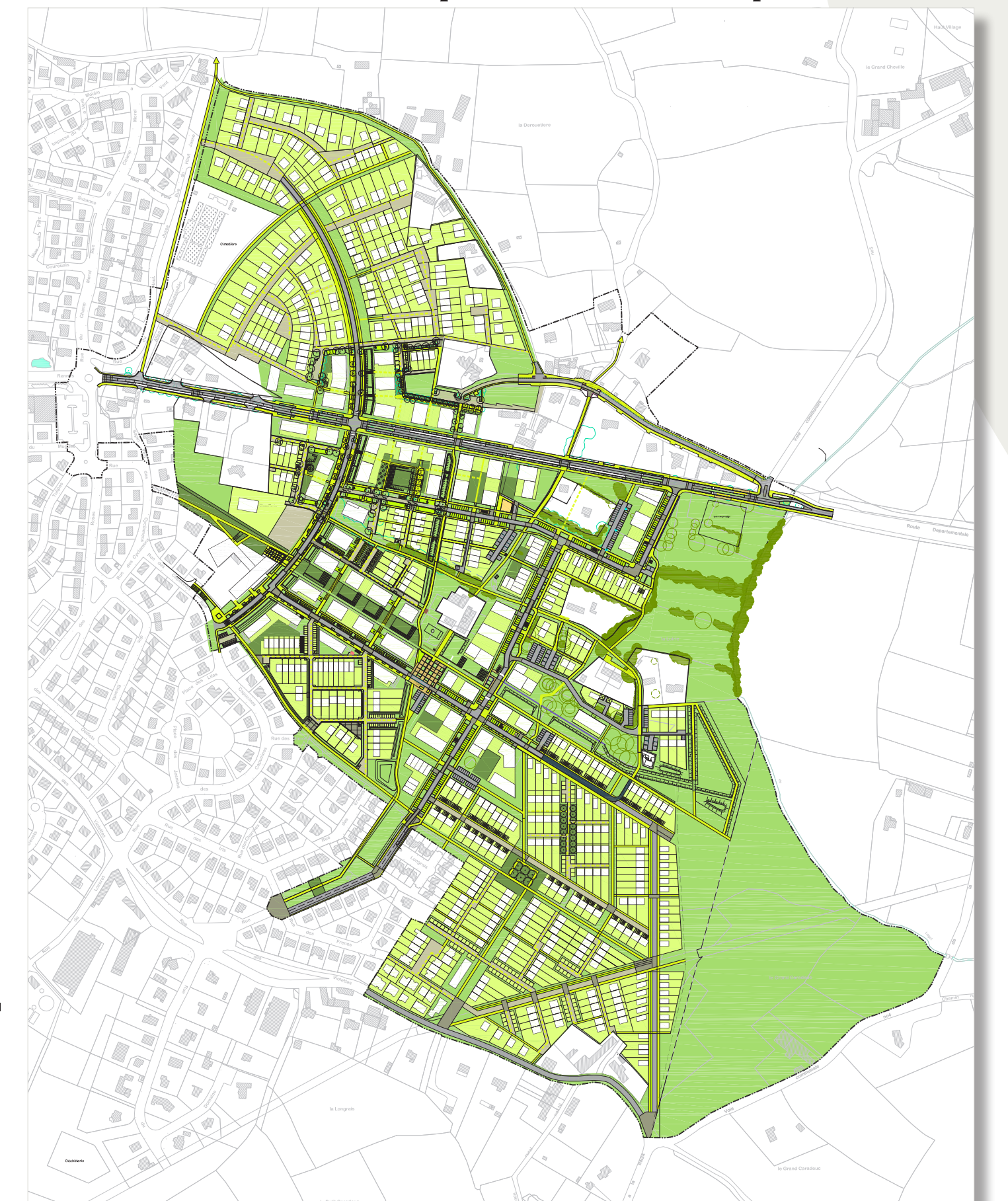


REMETTRE LA FINALITÉ AU CŒUR DU PROJET

Toutefois, des progrès sont souhaitables dans la concrétisation. Les formes urbaines devraient mieux concilier la densité avec le besoin d'intimité de chaque famille, les lieux de rencontre fortuite et les espaces de ressourcement quotidien. Une autre difficulté tient à la longévité des opérations d'urbanisme qui entraînent souvent « une perte en ligne ». Des points d'étapes sont à envisager afin d'éviter un décalage entre les objectifs fixés en amont et ceux réalisés.

Notre axe de recherche aujourd'hui est de trouver comment faire évoluer les modes de fabrique de la ville pour remettre la finalité au cœur du processus d'aménagement.

ADDOU Vezin-le-Coquet - Les Champs Bleus



Politique initiée par l'ADDOU



DES QUARTIERS APPRÉCIÉS PAR LES HABITANTS

L'approche transversale à partir des besoins et des usages de chacun, facilite le travail sur des typologies d'habitat très diverses et sur la mixité de ses habitants. Elle se traduit par une meilleure acceptation de la densité, un renforcement de l'efficacité des espaces publics et des déplacements notamment actifs... Comme pour toute démarche participative, la réussite tient à une forte implication des élus.



- 1 - ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- 2 - AEU : Approche environnementale de l'urbanisme proposée par l'Ademe
- 3 - AUDIAR : Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise
- 4 - ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat.

Guide ADDOU - Centre de La Chapelle-des-Fougeretz

ADDOU LA CHAPELLE DES FOUGERETZ Janvier 2009 VERSION 1

5 lignes directrices

- Offrir une place plus importante au paysage et à la nature.
- Maîtriser l'énergie et adapter les logements au vieillissement de la population et aux besoins des ménages.
- Penser au bien-être des populations âgées et des enfants dans la conception des espaces publics.
- Placer le commerce de proximité au cœur de l'aménagement du centre bourg.
- Construire des îlots d'habitation avec les ambiances conviviales.

Créer une vue de l'église vers l'étang IX 11 points

Créer une chaîne d'espaces de convivialité avec des usages bien pensés (placettes, squares) II 36 points

Créer et conforter les allées vertes vers le centre VII 12 points

Créer des collectifs avec commerces en rez de chaussée au nord de l'église VI 16 points

Utiliser au maximum le soleil et être performant sur le plan énergétique IV 26 points
Exemple : penser aux possibilités d'orientation nord-sud des bâtiments

Construire 4 îlots dans des styles architecturaux variés, avec une desserte arrêt minute et des espaces de convivialité au sein de chacun (cours, placettes, espaces verts) III 29 points

Avoir des façades individualisées en jouant sur les couleurs et les décrochements XI 8 points

Allier vers une piétonisation progressive du centre bourg I 46 points

Créer des stationnements vélos près des commerces, des équipements et des arrêts de bus X 9 points

Réaliser un cheminement vert piéton-vélo avec la présence de l'eau en surface V 22 points

Créer un axe vert vers l'étang VIII 11 points